

REGLEMENT GRAPHIQUE APRES
LA REVISION ALLEE N°1

ECHELLE : 1/7500
ZOOM : 1/5000

APPROBATION DU PLU : 10 décembre 2019
PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEE : 30 mars 2023
ENQUÊTE PUBLIQUE : du 23 février au 25 mars 2024
APPROBATION DE LA REVISION ALLEE : 30 juillet 2024

4.2

Bureau d'études UrbaDoc Badiane
Chef de projet : Etienne BADIANE
Chargée d'études : Pauline LEROUX
1, rue des Lavandes
32220 LOMBEZ
06.80.43.26.46
contact@urbadocbadiane.fr

Légende

- Zones urbaines
- Ua : Noyau ancien
 - Ub : Extensions pavillonnaires
 - Ui : Zone urbaine de loisirs
 - Up : Zone urbaine protégée
 - Ux : Zone urbaine à vocation d'activités
- Zones à urbaniser
- AUa : Zone à urbaniser en priorité
 - AUb : Zone à urbaniser dans un deuxième temps
- Zones agricoles
- A : Zone agricole
 - Ap : Zone agricole protégée
 - A1 : STECAL (Secteur de taille et de capacité d'accueil limité)
- Zones naturelles
- N : Zone naturelle
 - Nc : Zone de carrière
- Eléments de la trame verte et bleue
- Trame verte
 - Trame bleue
 - Haies ou alignements d'arbres
 - Espace Boisé Classé (EBC)
- Autres légendes
- ★ Elément de patrimoine à protéger
 - ★ Elément de paysage à protéger
 - Bâti susceptible de changer de destination
 - Localisation des
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Secteur paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Cours d'eau

